GESTION RH DANS LES GRETA
DES DIFFERENCES INADMISSIBLES

RENTRÉE 2018

Le Sgen-CFDT constate que les problématiques RH restent toujours aussi nombreuses dans le réseau des GRETA !

Les remontées de nos militants, adhérents et sympathisants montrent que malgré les regroupements, départementaux et parfois académiques, les disparités et des écarts de traitement persistent entre les personnels des différents Groupement et au sein même d'un GRETA !

Il est urgent de se mobiliser pour un réel dialogue social et la création d'une instance paritaire académique qui puisse traiter durablement des dysfonctionnements et des demandes d'évolution faites par et pour les personnels des GRETA

DE TELLES DIFFÉRENCES SONT INADMISSIBLES !

Les décrets et l'arrêté du 17 juillet 2018 concernant l'intervention des enseignants et des formateurs en GRETA doivent permettre d'harmoniser les pratiques RH dans le Réseau. Le Sgen-CFDT revendique la création d'une instance académique sous l'autorité du Recteur pour encadrer ce travail toujours repoussé d'harmonisation !

Cette commission RH académique devra comprendre à minima les organisations syndicales et les représentants des personnels des Groupement, le(s) service(s) RH concernés du Rectorat et les personnels chargés de la mise en application au niveau de chaque GRETA.

Cette instance de travail et d'échanges doit être un moyen d'une réelle concertation entre les différents acteurs et contribuer à l'émergence d'une politique RH durable au sein de chaque réseau académique.

Nous revendiquons aussi l'embauche ou la professionnalisation de personne dédié à la RH dans chacun des GRETA. Le Sgen-CFDT remarque que la taille et le chiffre d'affaires des nouvelles structures permettent la création de ce type de profil de poste à même d'appliquer les textes et décisions prises au niveau ministériel ou académique.

Ne pas jeter sur la voie publique
Fédération des Sgen-CFDT – contact@sgen-cfdt.fr